

PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL



2024-2030

Synthèse visuelle

Version mise à jour en décembre 2024

Pour plus d'informations,
consultez le PCAET sur le site
www.cc-bdp.fr.

?!! QU'EST-CE QU'UN PCAET ?

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de transition écologique. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes :

CLIMAT

- Vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique
- Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Séquestration nette de carbone

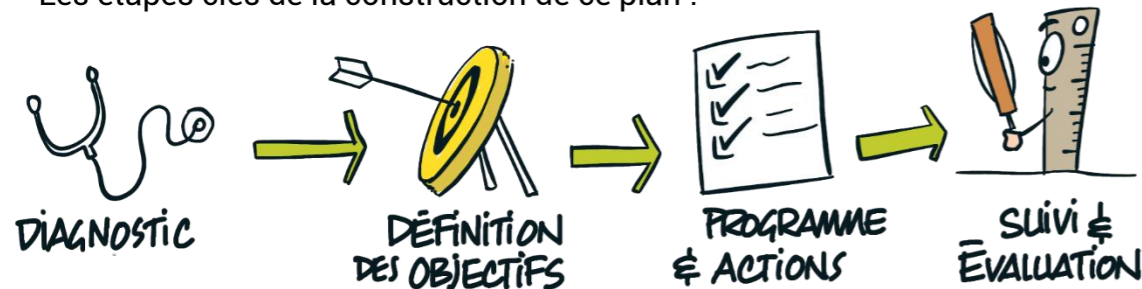
Bilan des émissions de polluants atmosphériques

AIR

- Bilan des consommations énergétiques
- ENERGIE**
- Production d'énergie renouvelable et de récupération et potentiel de développement sur le territoire
 - Réseau de transport et de distribution d'énergie

ETAPES

Les étapes clés de la construction de ce plan :



CO-CONSTRUCTION



Pour co-construire un plan d'actions efficace et partagé par le plus grand nombre, en concertation avec les communes, les élus ont choisi d'associer les habitants, entreprises et associations du territoire dans la démarche.

Les échanges ont pris la forme d'ateliers de concertation à plusieurs étapes clés de la construction de la démarche. Conscients des enjeux, les citoyens ont largement répondu présents et ont contribué à la richesse des débats. De nombreuses idées et initiatives locales ont émergé et permis d'imaginer des solutions innovantes. Le plan d'action réalisé est le reflet d'engagements par le bloc communal pour la transition écologique

Cela a permis au PCAET d'être le reflet des attentes exprimées par les acteurs institutionnels, les porteurs de projet et les habitants et facilitera sa mise en œuvre opérationnelle dès son adoption.

Le PCAET est donc une dynamique multi-partenariale et coopérative !

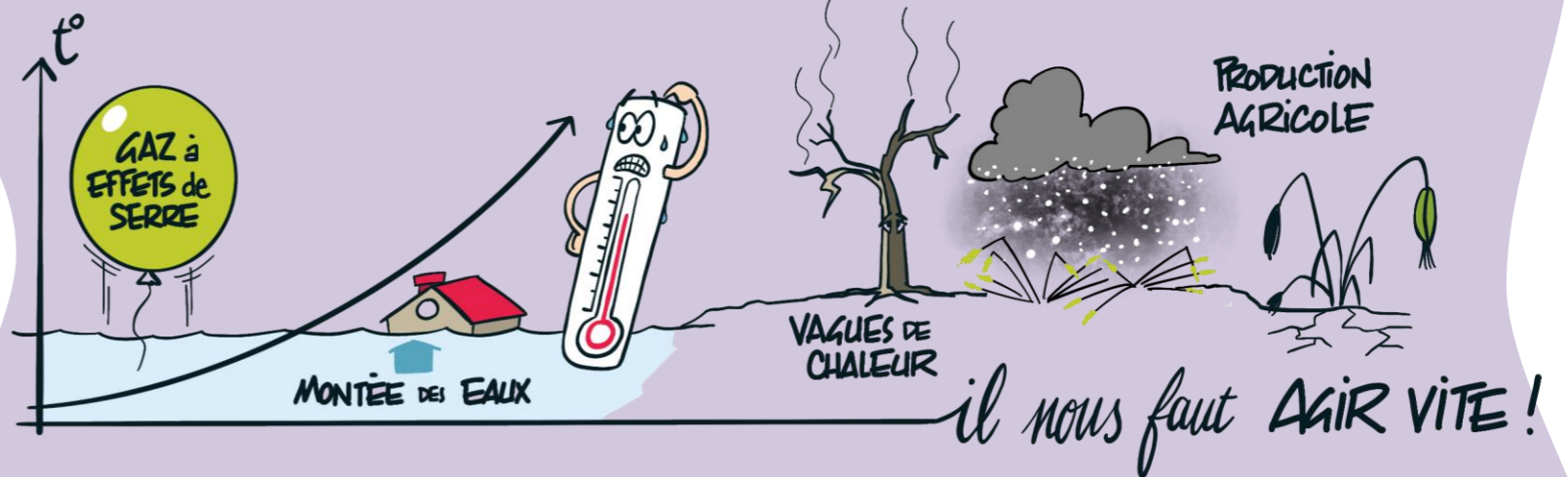
L'ÉCHELLE RÉGIONALE



Le PCAET doit être compatible avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), adopté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en avril 2020.

POURQUOI UN PCAET ?

Les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir sur notre territoire. Les vagues de chaleur rallongent ; les épisodes de gel détruisent nos cultures ; la disponibilité de la ressource en eau devient plus incertaine et les feux de forêt menacent.



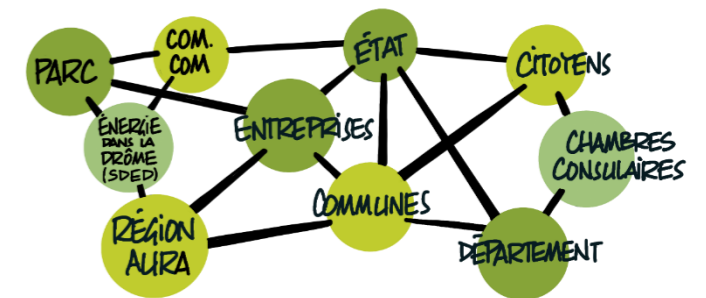
Pour répondre à ces aléas climatiques, le Plan Climat-Air-Energie se saisit de deux leviers complémentaires :

L'adaptation

C'est transformer notre territoire pour qu'il soit adapté aux effets inévitables du changement climatique.

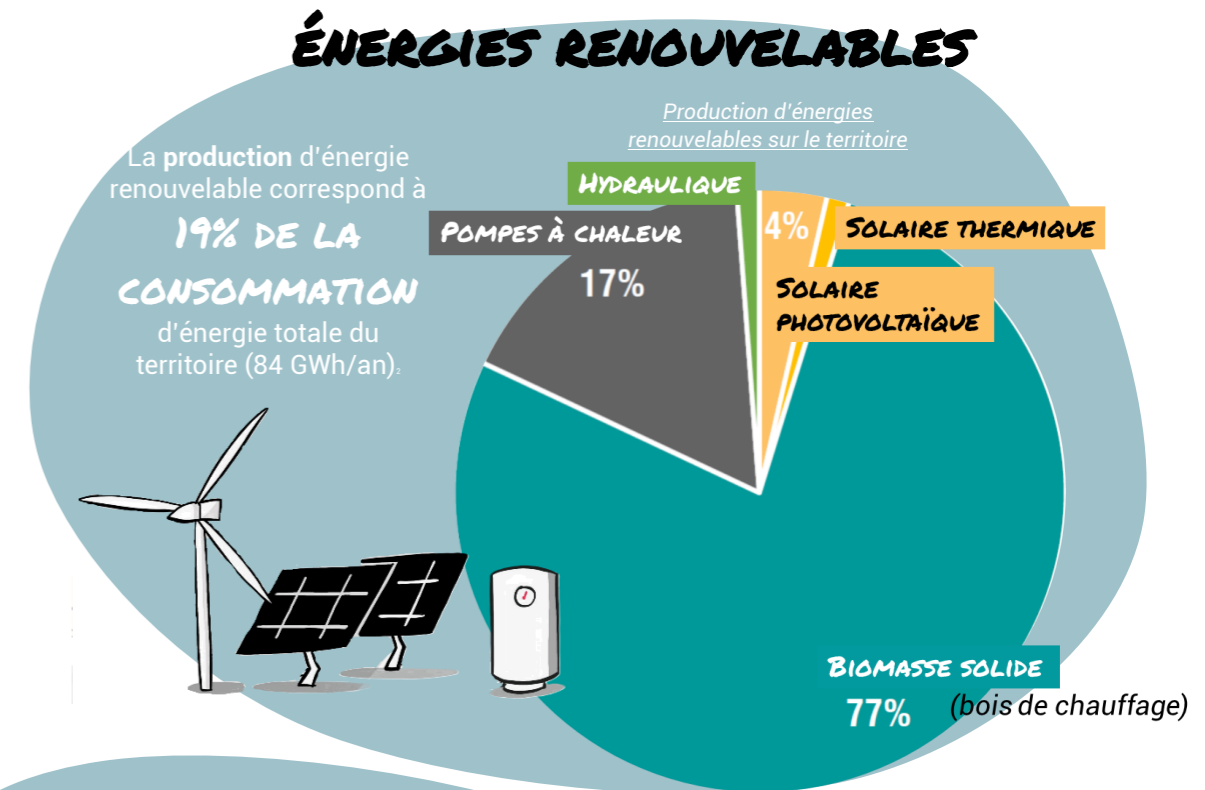
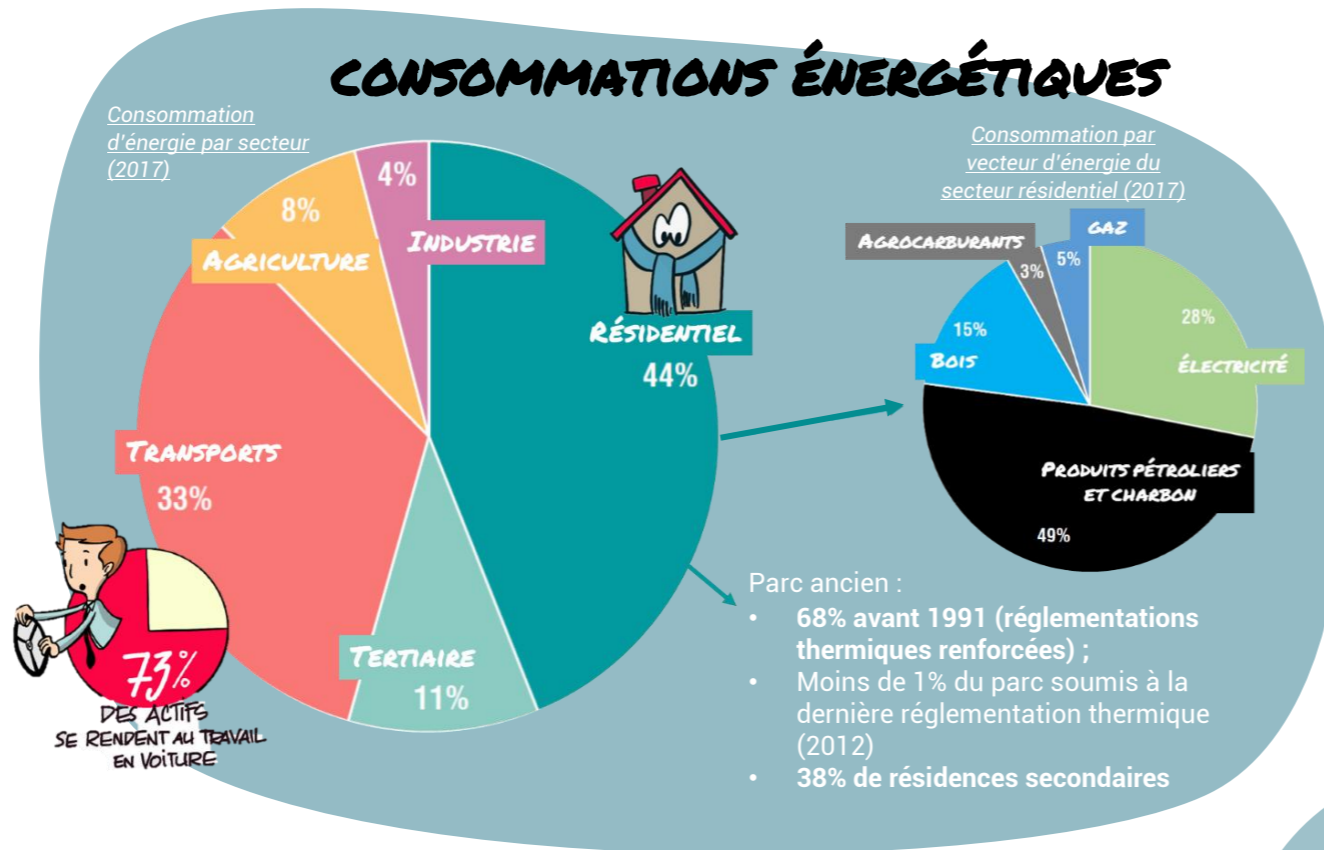
L'atténuation

C'est réduire notre impact sur le changement climatique, notamment par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, cause majeure du réchauffement.

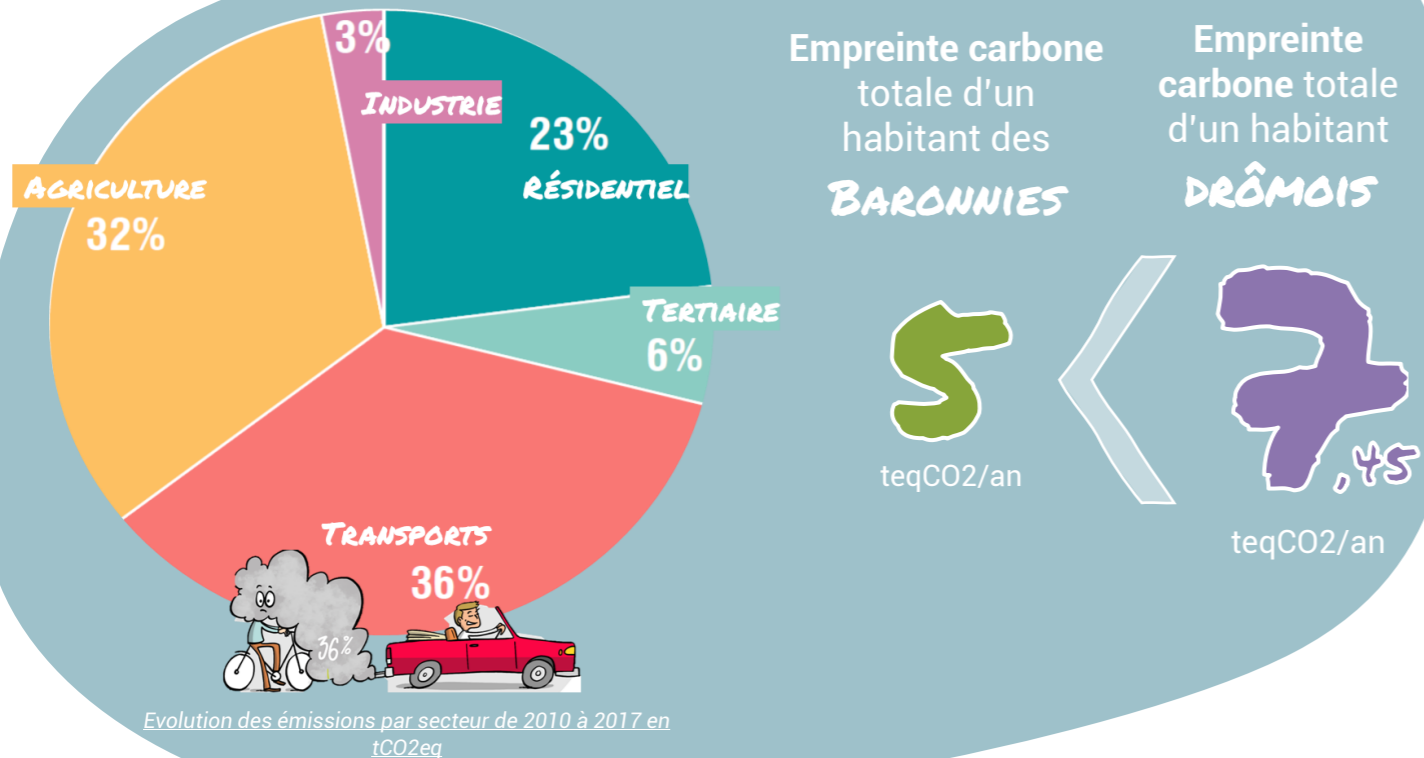


DIAGNOSTIC

Le diagnostic du PCAET vise à évaluer les enjeux environnementaux et énergétiques de notre territoire. Il identifie les sources principales d'émissions de gaz à effet de serre, analyse les consommations énergétiques, la production actuelle d'énergies renouvelables et examine les vulnérabilités liées au changement climatique. Ce diagnostic permet de dresser un état des lieux précis, indispensable pour définir des actions efficaces.



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



ÉVOLUTION DES ALÉAS CLIMATIQUES

Comparaison entre la période de 1976-2005 et les prévisions en 2050

1976-2005	2050
1 JOUR TRÈS CHAUD (>35°C)	7 JOURS TRÈS CHAUD (>35°C)
52 JOURS ESTIVAUX (≥25°C)	90 JOURS ESTIVAUX (≥25°C)
2 NUITS CHAUDES (>20°C)	14 NUITS CHAUDES (>20°C)
4 JOURS AVEC RISQUES SIGNIFICATIFS DE FEUX DE VÉGÉTATION	25 JOURS AVEC RISQUES SIGNIFICATIFS DE FEUX DE VÉGÉTATION
REPRISE DE LA VÉGÉTATION LE 16 MARS	REPRISE DE LA VÉGÉTATION LE 22 FÉVRIER

OBJECTIFS

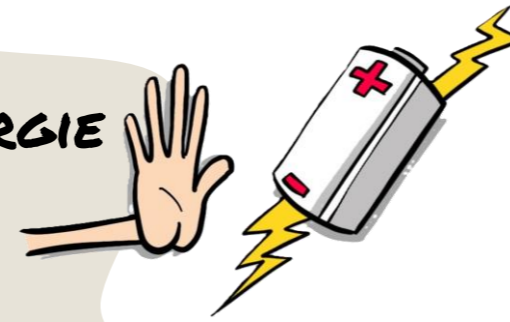
Année de référence : 2015

1 RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

-38%

de consommation
d'énergie finale
d'ici 2050

- 43% Résidentiel
- 37% Tertiaire
- 61% Transports routiers
- 33% Agriculture
- 10% Industrie



La stratégie du PCAET a permis de dessiner des objectifs stratégiques à horizon 2050 (voir rapport de stratégie).

Ces objectifs ont été définis sur l'ensemble des secteurs d'activités du territoire (résidentiel, tertiaire, transport routier, autres transports, agriculture, industrie) et pour l'ensemble des enjeux visés dans le cadre du PCAET (consommation d'énergie, production d'énergies renouvelables, émissions de Gaz à Effet de Serre, polluants atmosphériques, séquestration carbone et autonomie en énergie renouvelable).

Ces objectifs sont issus du scénario territorialisé qui dresse la trajectoire climat-air-énergie la plus équilibrée pour notre territoire.

Suite aux ateliers réalisés les 25 et 26 mai 2021, les grandes orientations stratégiques ont été hiérarchisées et qualifiées. Ce travail permet de proposer un scénario complémentaire au scénario tendanciel et au scénario maximal : le scénario territorialisé. Ce scénario territorialisé affiche ainsi des objectifs adaptés aux réalités du territoire pour être au plus proche de ses spécificités, et à la hauteur des consommations et émissions de celui-ci. Il est ajustable en fonction des décisions des élus, dans les choix des objectifs et de priorisations des actions, mais également dans l'effort commun avec l'ensemble des acteurs locaux.

2 DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

367 GWh
d'ici 2050

- 243 GWh - Photovoltaïque
- 6 GWh - Solaire thermique
- 1 GWh - Hydraulique
- 75 GWh - Biomasse solide
- 42 GWh - Biogaz

3 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

Réduire les
émissions de
**POLLUANTS
ATMOSPHÉRIQUES**

- 51% de COVNM (composé organique volatil non méthanique)
- 50% de NH3 (ammoniac)
- 78% de Nox (oxydes d'azote)

4 RÉDUIRE L'IMPACT CLIMATIQUE

-55%

d'émission de gaz
à effet de serre
d'ici 2050

- 99% Résidentiel
- 99% Tertiaire
- 67% Transports routiers
- 36% Agriculture
- 42% Industrie

5 S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Faire face aux impacts et
**RÉDUIRE NOTRE
VULNÉRABILITÉ**

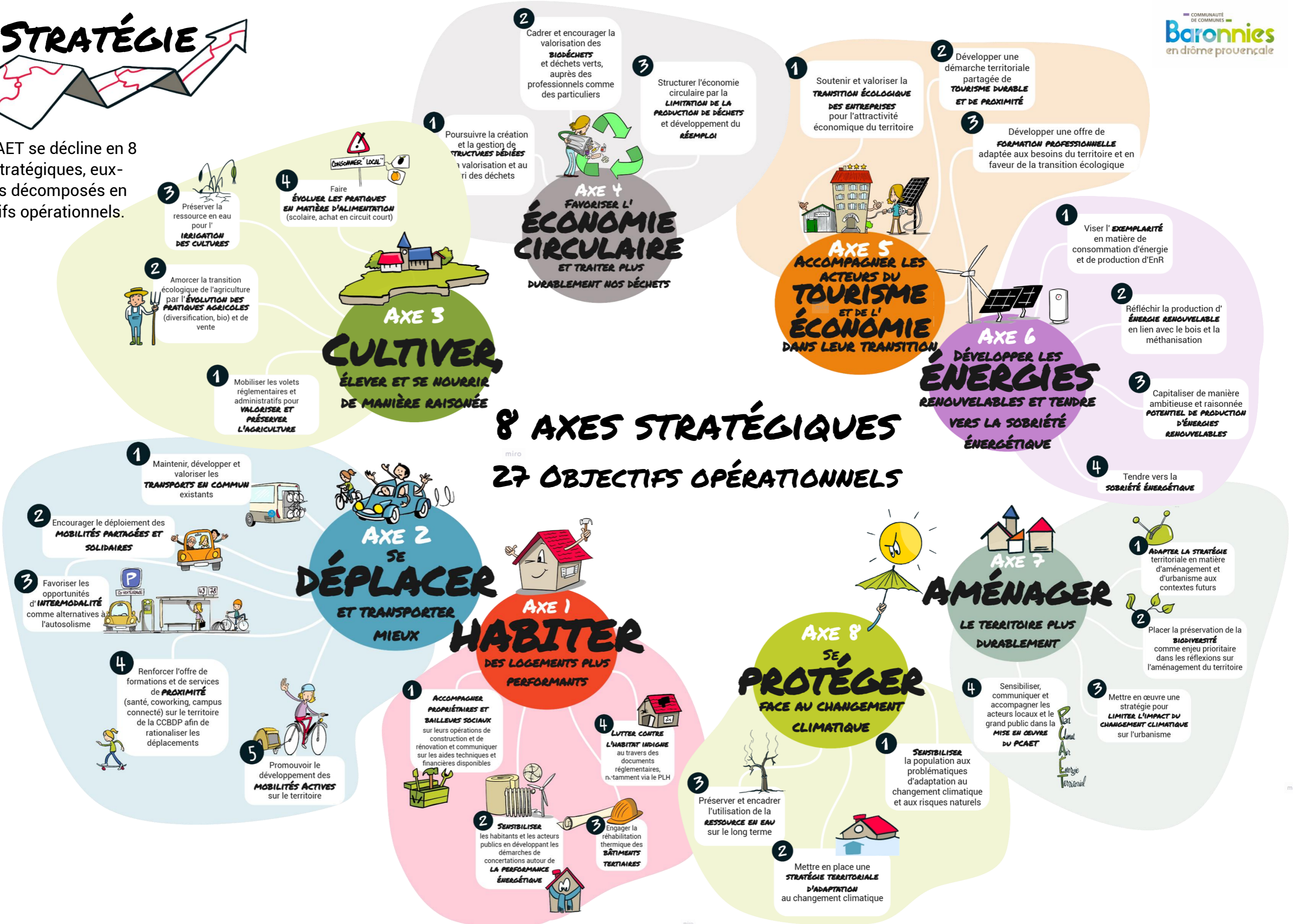
- Dégradation de la santé des habitants et des estivants
- Mise en danger des systèmes économiques et touristiques et limitation du développement du territoire
- Mise en péril de la sécurité des habitants

6 FAIRE DES ÉCONOMIES EN MATIÈRE DE DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE

STRATÉGIE

Le PCAET se décline en 8 axes stratégiques, eux-mêmes décomposés en objectifs opérationnels.

8 AXES STRATÉGIQUES 27 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

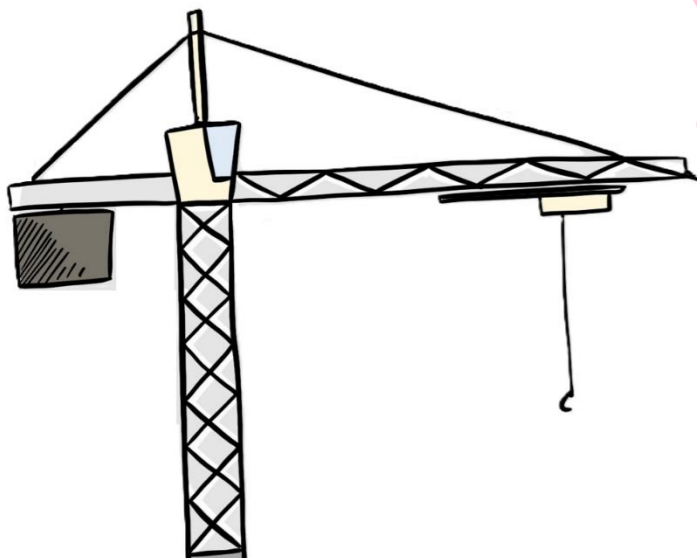




PLAN D' ACTIONS

Ces actions ont été construites à horizon 2030, dans une logique de visibilité pour l'intercommunalité et son bloc communal, afin de correspondre à l'échéance finale de ce premier PCAET (6 ans).

Afin d'en savoir plus sur le détail des actions (description, cible, calendrier, acteurs, moyens, indicateurs de suivi...), vous pouvez vous référer au plan d'action du PCAET, disponible auprès de la CCBDP (à l'accueil ou en ligne).



¹ SDIE : Schéma Directeur Immobilier Energétique
² PLH : Programme Local de l'habitat

Mettre en place un Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
REF : A1-001.1

Organiser des retours d'expérience par des architectes sur la rénovation et la construction vertueuse
REF : A1-001.2

Organiser des animations sur la rénovation énergétique et d'habitat durable
REF : A1-002.1

Réaliser et mettre en œuvre un SDIE¹ pour le patrimoine de la CCBDP
REF : A1-003.1

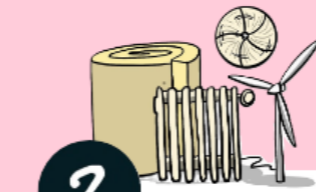
Rénover énergétiquement les bâtiments municipaux et les logements sociaux
REF : A1-003.2



1 ACCOMPAGNER PROPRIÉTAIRES ET BAILLEURS SOCIAUX sur leurs opérations de construction et de rénovation et communiquer sur les aides techniques et financières disponibles



2 SENSIBILISER les habitants et les acteurs publics en développant les démarches de concertations autour de LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



3 Engager la réhabilitation thermique des BÂTIMENTS TERTIAIRES

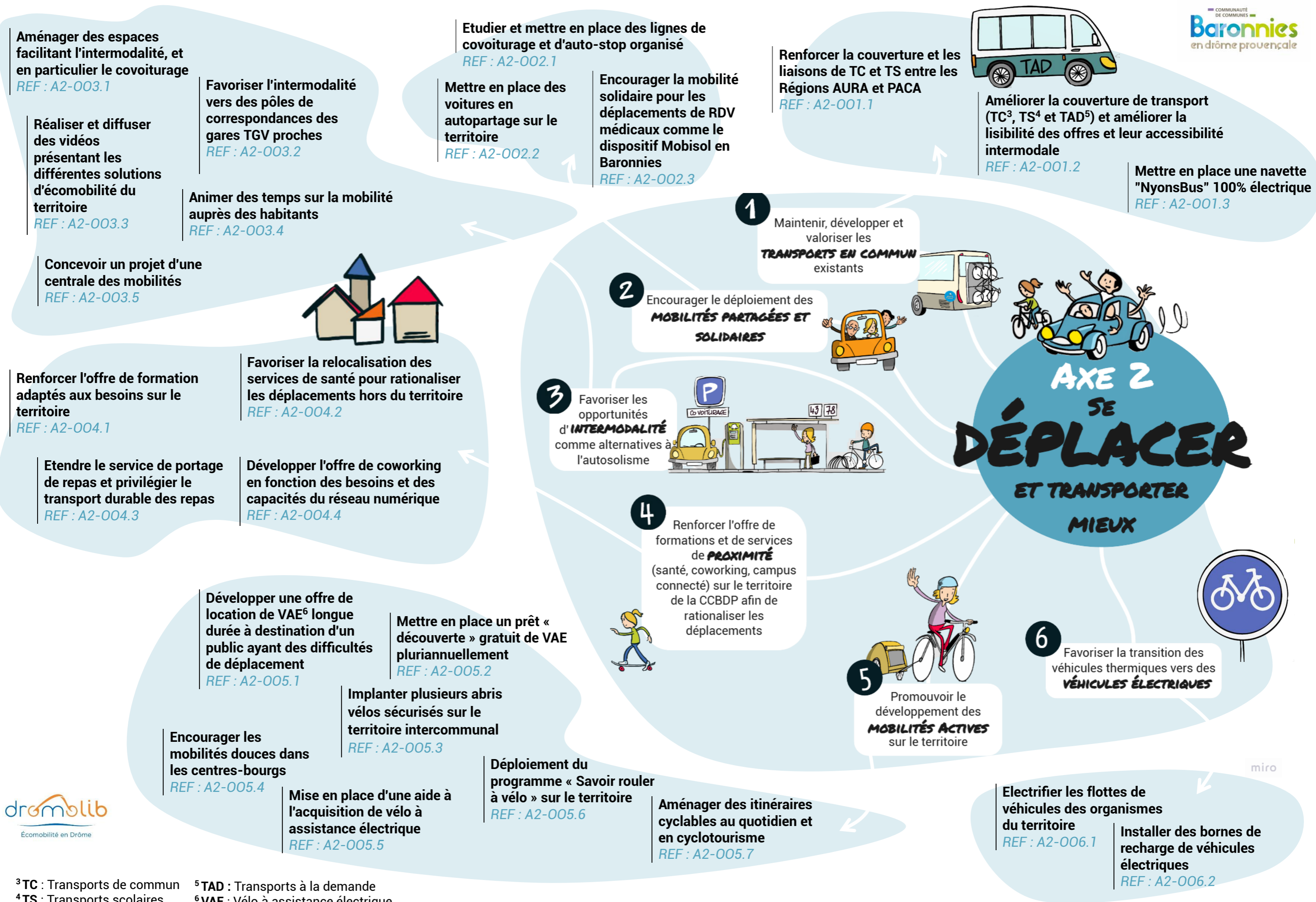
4 LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE au travers des documents réglementaires, notamment via le PLH²



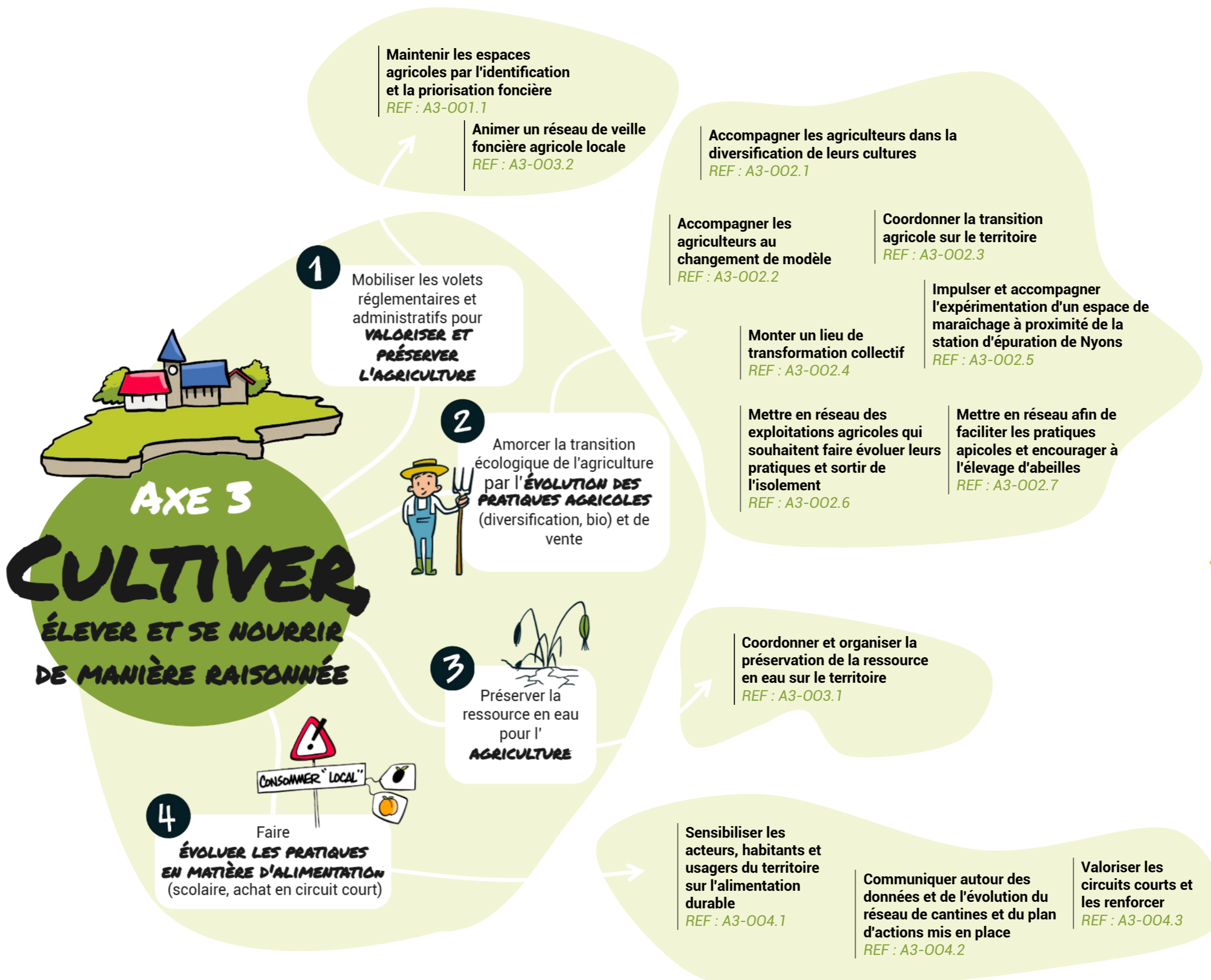
Réaliser une étude pré-opérationnelle et mettre en œuvre une Opération Programmée pour l'amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale
REF : A1-004.1

Réaliser un Programme Local de l'Habitat (PLH)
REF : A1-004.2

AXE 1 HABITER DES LOGEMENTS PLUS PERFORMANTS



³ TC : Transports de commun ⁵ TAD : Transports à la demande
⁴ TS : Transports scolaires ⁶ VAE : Vélo à assistance électrique



Cet axe 3 est en lien fort avec le Projet alimentaire territorial (PAT) porté par le Parc naturel régional des Baronnies provençales.



AXE 5 ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TOURISME ET DE L' ÉCONOMIE DANS LEUR TRANSITION

1 Soutenir et valoriser la **TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES** pour l'attractivité économique du territoire

2 Développer une démarche territoriale partagée de **TOURISME DURABLE ET DE PROXIMITÉ**

3 Développer une offre de **FORMATION PROFESSIONNELLE** adaptée aux besoins du territoire et en faveur de la transition écologique

Soutenir l'élaboration de plans mobilité employeur
REF : A5-001.1

Accompagner au développement de l'autoconsommation énergétique et à la baisse de la consommation d'énergie des entreprises du territoire
REF : A5-001.2

Créer une attractivité du territoire pour les entreprises en faveur de la transition écologique
REF : A5-001.3

Développer une offre de tourisme durable
REF : A5-002.1

Faire émerger des actions pour limiter l'impact du changement climatique sur le tourisme
REF : A5-002.3

Encourager les pratiques touristiques respectueuses de l'environnement dans les sites naturels
REF : A5-002.5

Elaborer un Plan de circulation et de stationnement pour les sites hyper-fréquentés et fragiles
REF : A5-002.7

Maintenir la qualité de l'air du territoire dans une démarche d'attractivité touristique et résidentielle
REF : A5-002.2

Sensibiliser le grand public par des actions d'éducation à l'environnement, pour une animation territoriale destinée aux touristes
REF : A5-002.4

Développer des stratégies pour offrir des alternatives à la voiture pour les touristes
REF : A5-002.6

Construire des parcours de formation autour des métiers du vivant
REF : A5-003.1

Créer une école de la transition écologique pour les jeunes du territoire
REF : A5-003.2

Créer à Nyons et à Buis-les-Baronnies des "campus numériques" basés sur les cours en ligne (MOOC)
REF : A5-003.2

Gérer en proximité les biodéchets en massifiant la diffusion et la maîtrise des composteurs
REF : A4-002.1

Distribuer gratuitement biannuellement du compost auprès des particuliers du territoire
REF : A4-002.2

Faciliter le tri et le compostage des biodéchets des écoles et structures petite enfance/enfance/jeunesse
REF : A4-002.4

Etendre les projets de ressourcerie (notamment à proximité des déchèteries)
REF : A4-003.1

Favoriser les démarches **Zéro Déchet**
REF : A4-003.2

Réduire les emballages et contenants jetables pour les portages de repas
REF : A4-003.3

Favoriser le recyclage des dispositifs numériques
REF : A4-003.4

Récupérer et reconditionner des ruches en bois
REF : A4-003.3

Cadrer et encourager le broyage et le réemploi des déchets verts in situ
REF : A4-002.3

Faciliter le tri et le compostage des biodéchets des professionnels
REF : A4-002.5

2 Cadrer et encourager la valorisation des **BIODÉCHETS** et déchets verts, auprès des professionnels comme des particuliers

3 Structurer l'économie circulaire par la **LIMITATION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS** et développement du **RÉEMPLOI**

1 Poursuivre la création et la gestion de **STRUCTURES DÉDIÉES** à la valorisation et au tri des déchets



AXE 4 FAVORISER L' ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TRAITER PLUS DURABLEMENT NOS DÉCHETS

Gérer les 3 déchèteries et améliorer le service rendu aux habitants
REF : A4-001.1

Créer une déchèterie pour les entreprises
REF : A4-001.2

Réaliser une étude d'harmonisation et d'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets
REF : A4-001.3



Cet axe 6 est travaillé en lien étroit avec le SDED et le Parc naturel régional qui portent une grande partie de ces actions.

1 Viser l'**EXEMPLARITÉ** en matière de consommation d'énergie et de production d'EnR

Elaborer un plan de paysage et résilience
REF : A6-001.1

Développer des projets de Centrales Villageoises
REF : A6-001.2

Elaborer une maîtrise d'usage pour améliorer le suivi d'exploitation des équipements intercommunaux
REF : A6-001.3

Créer un référentiel énergie et paysage
REF : A6-001.5

Installer des panneaux photovoltaïques pour une autoconsommation collective public/privé
REF : A6-001.4

Elaborer une stratégie forestière à l'échelle du PNR des Baronnies Provençales
REF : A6-002.1

Réfléchir à une gestion communale du patrimoine forestier pour le chauffage des bâtiments municipaux
REF : A6-002.2

2 Réfléchir la production d'**ÉNERGIE RENOUVELABLE** en lien avec le bois et la méthanisation

Elaborer une réflexion autour du potentiel de la valorisation énergétique des déchets agricoles
REF : A6-002.3

3 Capitaliser de manière ambitieuse et raisonnée sur le **POTENTIEL DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Elaborer un Schéma Directeur des Energies
REF : A6-003.1

Désamianter et optimiser les EnR de toitures bien exposées
REF : A6-003.2

Améliorer les réseaux électriques pour l'autoconsommation énergétique
REF : A6-003.3

Encourager l'autoconsommation des particuliers
REF : A6-003.6

Installer des ombrières photovoltaïques sur certains parkings
REF : A6-003.4

Développer la production d'ENR solaire thermique
REF : A6-003.5

Suivre les projets diffus ou de petite taille de production d'ENR
REF : A6-003.7

AXE 6
DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

4 Tendre vers la **SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

Tendre vers une baisse de la consommation d'énergie des communes lié à l'éclairage public
REF : A6-004.1

Réorganiser les usages et rénover des bâtiments communaux
REF : A6-004.2

Animer la cellule de travail "économie d'énergie" à Nyons
REF : A6-004.3

Organiser l'information auprès du grand public sur la sobriété énergétique
REF : A6-004.4

⁷ EnR : Energies renouvelables



L'enjeu de l'aménagement durable est réfléchi sur le territoire au sein du SCoT (Schéma de cohérence des territoires), porté par le Syndicat Rhône-Provence-Baronnies.

AXE 8
SE PROTÉGER
FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



1
SENSIBILISER
la population aux
problématiques
d'adaptation au
changement climatique
et aux risques naturels

Créer et diffuser un
carnet des effets du
changement climatique
dans les Baronnies
provençales
REF : A8-001.1

Faire émerger une
culture commune de
l'adaptation au
changement climatique
REF : A8-001.2



2
Mettre en place une
STRATÉGIE TERRITORIALE
D'ADAPTATION
au changement climatique

Former les élus et les secrétaires
de mairie sur l'élaboration d'un
plan communal de sauvegarde
REF : A8-002.1

Mettre en place un Plan de
massif DFCI par un groupement
de communes
REF : A8-002.2

Coconstruire un plan
d'action d'adaptation au
changement climatique
REF : A8-002.3

Installer des postes de relevage
pour des groupes électrogènes
REF : A8-002.4

Implanter et déplacer des
équipements et autres
constructions hors des zones à
risques
REF : A8-002.5

Elaborer un Plan
InterCommunal de
Sauvegarde (PICS)
REF : A8-002.6



3
Préserver et encadrer
l'utilisation de la
RESSOURCE EN EAU
sur le long terme

Elaborer et mettre en
œuvre un PTGE (Projet
territorial de gestion de
l'eau)
REF : A8-003.1

Sensibiliser les habitants du
territoire à la préservation de
la ressource en eau
REF : A8-003.2

Soutenir les communes face
aux usages illégaux de l'eau en
période de restriction d'eau
REF : A8-003.3

Améliorer la gestion de
l'eau au sein des
communes
(infrastructures, gestion
individuelle)
REF : A8-003.4



Cet axe 8 sera complété par la suite grâce aux résultats de la démarche TACCT menée par la CCBDP et accompagnée par l'ADEME (agence de la transition écologique). Cette démarche vise à la co-construction, avec les acteurs du territoire, d'une politique d'adaptation au changement climatique.

⁸ DFCI : Défense de la forêt contre les incendies



Une question ? Une remarque ?

Ecrivez à l'adresse

climat.baronnies@cc-bdp.fr

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Baronnies
en drôme provençale

**FRANCE
NATION
VERTE** >

Agir • Mobiliser • Accélérer

LE FONDS VERT
pour l'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires



**territoire
d'énergie**

DRÔME - SDED